



CLUB DE BRIDGE DE PORNIC
Maison des Associations
4 rue de Lorraine
44210 PORNIC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 6 AOUT 2021

Le président salue les participants et les remercie d'être venus nombreux à cette Assemblée Générale Ordinaire 2021.

La séance est ouverte à 18h15.

En application de l'article 11 des statuts il n'y a pas de quorum pour rendre valables les décisions de l'Assemblée Générale. Il y a 85 membres présents et 46 représentés soit 131 membres représentant les 2/3 des membres du club.

Le président invite les nouveaux membres présents à se faire connaître. Frédéric Emery, Michel Prigent et Alain Tercinier se présentent.

Conformément à la convocation, l'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral,
- rapport financier, élection d'un commissaire aux comptes,
- élection au conseil d'administration,
- points divers
- questions diverses.

Les différents points abordés dans l'ordre du jour sont illustrés dans les planches jointes.

I – Rapport moral

Introduction par le président

L'année qui vient de se terminer a été bien compliquée : La saison 2020-2021 a commencé en pleine pandémie, le club fermé depuis Mars.

Fin Juin 2020 le Conseil d'Administration, devant les contraintes sanitaires à respecter, a décidé de différer la réouverture du club. A la rentrée de septembre la persistance de règles sanitaires strictes a conduit néanmoins à décider de la réouverture du club le 1er Octobre. En septembre l'organisation de deux journées « portes ouvertes » a permis de suppléer la suppression du forum des associations. De très nombreux membres ont repris leur licence puisque avec les quelques nouveaux membres le nombre de licenciés pour la saison a atteint 189 à comparer à 204 l'année précédente, soit plus de 90% à comparer à une moyenne de l'ordre de 65% en national. Ceci est une preuve flagrante de votre

attachement au club.

Les activités habituelles tant au niveau du club qu'à ceux du comité ou de la fédération ont pu redémarrer mais l'enthousiasme de tous a été vite douché par la fermeture des clubs fin octobre.

Le bridge par internet a apporté une bouffée d'oxygène, quelques activités de formation et des compétitions ont pu avoir lieu.

Pour le club l'année bridge a l'habitude de se terminer le 31 Mai même si la fédération termine l'exercice le 30 juin. Le club était prêt à rouvrir mais notre salle était utilisée par le centre de vaccination. Voilà le bilan très succinct de l'année.

Rachel Doucet va maintenant vous expliciter les tournois sur internet, Jean-Patrice Caro les activités de formation et Philippe Simon les compétitions.

Le bridge par internet par Rachel Doucet

Le club n'a pas pu ouvrir ses propres tournois gratuits sur BBO. Aussi grâce aux droits acquis sur BBO par Jean-Pierre Potier, licencié au Bridge Club Choletais, pseudo « loute58 », et des relations de Rachel, des tournois au nom des clubs d'Aix les Bains, Saint Jean de Maurienne et Pornic ont pu être organisés et offrir la possibilité de pratiquer.

Le bridge par internet s'est notablement amélioré en convivialité à partir de fin janvier avec le site Realbridge en partenariat avec la fédération. Les tournois sur Realbridge sont dotés de points d'expert comme les tournois en présentiel. La possibilité de voir et de converser avec partenaires et adversaires a été un vrai plus. Le club a organisé 5 tournois par semaine les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi et un tournoi le mardi soir, soit les mêmes tournois que ceux existants avant la pandémie. A part le mardi après-midi ces tournois ont eu une bonne, voir très bonne participation avec de nombreux joueurs extérieurs.

Pour donner une idée de la fréquentation de ces tournois par les membres du club les statistiques suivantes ont été observées sur un mois :

- 95 membres ont participé à un ou plusieurs tournois,
- on dénombre 430 participations avec une pointe à 40 personnes sur un seul tournoi,
- 22 membres ont participé à 7 tournois ou plus avec un record de participation de 16 tournois pour un membre.

Compte-rendu des formations par Jean-Patrice Caro

La pandémie a lourdement impacté la formation de nos adhérents. Arlette et Philippe Simon n'ont pu dispenser respectivement qu'un et deux cours au club avant d'en donner en petit comité. Jean-Patrice a animé 4 cours de perfectionnement du 6 au 27 octobre. Il a aussi pris provisoirement en charge 3 personnes débutantes dans l'attente de l'arrivée au club de Frédéric Emery moniteur diplômé de la FFB. Frédéric a donc commencé ses activités le 27 octobre (3 jours avant le 2ème confinement) et a poursuivi ses cours à distance via Whatsapp et BBO, puis à partir du 10 mai 4 cours en présentiel au domicile des élèves; élèves qui ont pu participer à 2 tournois sur Realbridge dont un organisé par Pornic grâce à Rachel et Dominique. Après cette annus horribilis, les membres de l'équipe de formation espèrent pouvoir reprendre leurs activités à la prochaine rentrée et accomplir une année scolaire riche, studieuse et complète.

Le président termine cette rubrique « Compétitions » en saluant le travail fait par Denise Roynette pour la formation des débutants. Même si elle a arrêté cette activité depuis un an, le club n'avait pas eu l'occasion de remercier de vive voix Denise Roynette pour les nombreuses années de dévouement au profit du club. A cette occasion le club lui remet un bouquet de fleurs et une invitation au restaurant pour 2 personnes.

Compte-rendu des compétitions par Philippe Simon

Pendant le 2ème confinement et grâce à l'organisation par le comité d'Anjou de compétitions par paires sur Realbridge, et aussi proposées par la FFB, des paires de Pornic ont pu participer à différentes

épreuves, et à tous les niveaux du débutant à l'excellence.

Se sont particulièrement distingués les paires suivantes:

1er François Poupard - Jacques Ottenwalder en honneur senior open/2.

En E/mixte honneur par 2, la paire Colette Malard et Roland Fangeat est arrivée 1ère.

De nouveau Roland Fangeat associé avec Gérard Daumas en promotion senior open/2 arrivent premiers .

Félicitations à nos meilleurs joueurs qui ont réussi dans leur catégorie, et ne pas oublier toutes nos autres paires qui ont participé, avec des résultats moindres, certaines ayant réussi à se qualifier même pour des finales nationales,

Merci à tous pour votre participation.

Le président dresse le bilan de la saison :

Cette année bien compliquée a mis les bonnes volontés à rude épreuve.

Le président remercie tous ceux qui ont oeuvré pour maintenir autant que faire se pouvait les liens entre les membres et des activités certes très réduites. La grosse bouffée d'oxygène a été le rétablissement de tournois labellisés « Fédé » en visio dès la fin du mois de Janvier grâce à Realbridge. Pour ceux qui y participent ils ont pu constater que de très nombreux joueurs d'autres clubs viennent jouer « chez nous » et y reviennent pour notre qualité d'accueil. Continuons à l'entretenir.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

II – Rapport financier

Jacques Manalt dresse le bilan financier de la saison passée.

Le résultat de l'année est bénéficiaire de 4 230€. Grâce aux cotisations des membres et aux recettes de droits de table venant principalement de Realbridge les recettes s'élèvent à 11410€. Les dépenses s'élèvent à 7 180€ et sont le fait des licences fédérales et des frais de fonctionnement du club liés principalement au matériel nécessaire pour adapter le fonctionnement du club aux règles sanitaires.

Les avoirs du club au 31 Mai 2021 sont en sensible augmentation à un peu plus de 20 000€.

Le président présente un budget prévisionnel avec l'hypothèse que le club reprendrait des activités normales vers la fin de l'année. Il comporte un poste dépenses pour les festivités relativement élevé avec l'hypothèse de retrouver une vie « normale ». Le poste «recettes de droit de table» tient compte des recettes provenant des nombreux joueurs extérieurs au club venant jouer dans nos tournois sur Realbridge et d'une décision du Conseil d'Administration du 24 Juin 2021 visant à donner un carnet de ticket gratuit aux membres ayant pris leur licence pour la saison 2020/2021, comme dédommagement pour avoir payer une licence et une cotisation club et ne pas avoir pu bénéficier des activités habituelles. La remise de ce carnet se fera au club lors de l'achat de tickets.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

La licence fédérale et régionale est maintenue à 27€.

Compte tenu du bon état de nos finances le président propose de maintenir la cotisation club à 15€ et les droits de table à 2€ pour les membres et 4€ pour les personnes de passage. A noter que la cotisation des membres n'a pas évolué depuis de nombreuses années et que les droits de table sont fixes depuis le passage à l'euro.

Les montants cotisation club et droits de table sont votés à l'unanimité.

Commissaire au compte.

Les nouveaux statuts en vigueur depuis la présente Assemblée Générale prévoit la nomination, lors de l'Assemblée Générale, d'un commissaire aux comptes. Il doit s'assurer de la pertinence des méthodes utilisées par le trésorier pour obtenir des comptes vérifiables et par sondage de la bonne application de ces méthodes.

L'appel à candidature n'en donne qu'une seule, Jacques Manalt qui est élu.

III – Elections au conseil d'administration

Tout d'abord le président rappelle que les seuls bulletins de vote recevables doivent comporter tout ou partie de la liste de candidats inscrite sur le bulletin. Un ou plusieurs noms peuvent être rayés mais pas ajoutés.

Trois administrateurs sont en fin de mandat au titre de la fin de saison 2020-2021 : Yves Jan, Jacques Payet et Rachel Doucet. Deux postes sont à pourvoir au titre de la saison 2019-2020 suite au décès de Sylvie Criner et à la fin de mandat de Jacques Manalt, l'AG de la fin de saison 2019-2020 par internet n'ayant pas permis de procéder à des élections. Enfin deux membres supplémentaires doivent être élus au titre des nouveaux statuts en vigueur à partir de la présente AG. Il y a donc 7 administrateurs à élire.

7 membres ont fait acte de candidatures dans les délais fixés par les nouveaux statuts. Il s'agit de :

Rachel Doucet, Annie Hugues, Muriel Kadouch, Brigitte Lacarelle, Alain Marion, Jean-claude Maucolin et Alain Tercinier.

Avant qu'ils se présentent le président demande deux personnes en dehors du CA et des candidats pour dépouiller les bulletins de vote. Colette Malard et Françoise Broutet se sont portées volontaires pour faire le dépouillement.

Le président invite les candidats à se présenter brièvement.

Résultats du vote :

- bulletins exprimés : 122
- ont obtenu et sont élus :

Alain Marion	122 voix	
Alain Tercinier	120 voix	
Annie Hughes	119 voix	
Muriel Kadouch	119 voix	
Brigitte Lacarelle	117 voix	
Rachel Doucet	112 voix	
Jean-Claude Maucolin	106 voix	

Hommage aux membres qui quittent le conseil d'administration et ne se représentent pas.

Le président évoque les 24 ans passés au club par Yves.

Première licence en 1997 en tant que bridgeur débutant au club de bridge de Pornic. Yves venait de quitter la marine avec le grade d'amiral après une belle carrière.

Entrée au conseil d'administration en 2003 il y a 18 ans.

Au sein du conseil d'administration il a tenu pratiquement tous les postes : secrétaire, responsable des tournois, vice président et bien sûr président de 2012 à 2018.

Il a aussi assuré des formations pour les débutants.

En tant que président, en plus des tâches courantes de gestion du club qui absorbent déjà beaucoup de temps et d'énergie, le gros dossier que Yves eut à gérer était l'extension de la salle polyvalente.

Même si le club n'a pas obtenu le nombre de mètres carrés souhaités, le résultat est une belle réussite.

Dans les différentes responsabilités qu'Yves a exercées au sein du Conseil d'Administration il a toujours fait preuve d'une grande rigueur et d'une forte volonté d'aboutir tout en privilégiant des relations humaines de qualité que l'on retrouve dans la très bonne convivialité qui règne au sein du club depuis de nombreuses années.

Pour la réouverture du club en octobre dernier Yves a été le concepteur et le fabricant des surtables qui permettent d'assurer la distanciation physique.

Après tous ces efforts déployés pour le club Yves a parfaitement mérité de tourner la page du Conseil d'Administration.

Jacques Manalt quitte aussi le Conseil d'Administration. Il a été élu pour la première fois en 2010, il a accepté immédiatement d'être trésorier adjoint. Il a ensuite été trésorier et aussi secrétaire du club.

Depuis 18 mois Il cumulait les fonctions de secrétaire et de trésorier.

Tous les remerciements à Jacques pour avoir assumé ces responsabilités essentielles dans un club.

Enfin Jacques Payet quitte également le CA après 5 années où il s'est occupé du matériel du club. Qu'il soit aussi remercié pour les services rendus au club.

IV Points divers

Présentation du nouveau site internet par Philippe Simon. Il est recommandé de se connecter au nouveau site à l'adresse bridgeclubpornic.club.ffbridge.fr

Les nouveaux classements des joueurs établis par la fédération début Juillet ont donné lieu pour certains à de bonnes surprises et pour d'autres à de mauvaises nouvelles.

Le système mis en place par la fédération semble très compliqué mais peut se résumer ainsi : la population de joueurs d'un comité ayant le même indice de valeur ne peut pas, en moyenne, être bénéficiaire ou déficitaire en PE ou en PP. Il en résulte un coefficient de compensation à appliquer aux points gagnés.

C'est bien le « en moyenne » qui crée des disparités. En effet un joueur qui a performé aux quelques compétitions auxquelles il a participé, peut, avec le système de compensation, gagner un échelon en indice de valeur. A contrario un joueur qui n'a pratiquement pas marqué de points ou très peu participé aux compétitions peut, avec le système de compensation, perdre un échelon.

Le club aujourd'hui :

Le club a dû patienter jusqu'à début Juillet pour reprendre les tournois en présentiel. En effet la salle que la municipalité met à disposition était utilisée par le centre de vaccination. Une action unanime du Conseil d'Administration vis à vis de la municipalité a permis la réouverture. Il s'agit d'une décision des élus et le club les en remerciera. Cette décision a compliqué un peu le fonctionnement du centre de vaccination.

La fréquentation du club à la reprise n'a pas été bonne et le président était très embêté d'avoir fait le forcing vis à vis de la municipalité. Heureusement elle s'est améliorée et les participations aux tournois sont proches des 10 tables autorisées par le protocole sanitaire.

Le club a décidé de conserver des tournois Realbridge pour satisfaire le maximum de membres mais une certaine désaffection pour le tournoi du mardi soir a été constaté. Marie-Monique qui a pris l'initiative de ramener ce tournoi à 18 donnes et droit de table à 2€ a eu du succès mardi dernier. Ce

format de tournoi semble donc plus adapté.

Les conditions de participation aux tournois se sont encore durcies avec le pass sanitaire. Afin d'éviter la file d'attente au contrôle le président a mis en place un outil permettant de vérifier que les participants aux tournois ont déjà montré leur pass. Il ne sera demandé qu'aux membres qui ne l'ont pas encore montré.

Questions des membres

Pas de question mais une intervention de Colette Malard pour demander qu'il n'y ait pas de relâchement sur la tenue de table.

Le président clôt l'Assemblée Générale à 19H30